

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GORGES

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de GORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Michelle Brosset.

Etaient présents :

Mmes BROSSET Michelle, BULTEAU Madeleine, DEFONTAINE Isabelle, LEBAS Martine, LEBRETON Marie-Annick, PAVAGEAU Dominique, BONNET Christian, GRIMAUD Bernard,

Etaient absents excusés : Mmes PETITJEAN Eliane, OULLIER Cynthia, MM HARDY Jacques, MEYER Didier, POUTEAU André,

Secrétaire de séance : Bernard Grimaud

Date de convocation : 19 mars 2024

Nombre de membres : 13 en exercice - 8 présents
- 8 votants

Objet : Journées Festives Mobilité Intergénérationnelle

Dans le prolongement de l'Analyse des Besoins Sociaux, le groupe de travail autour de la mobilité propose de mener une animation autour des sujets concernant : la sécurité, l'accessibilité, la convivialité, la découverte de circuits et liaisons douces. Cet évènement se veut festif et convivial ouvert à tous les habitants de Gorges :

Le mercredi 29 mai 2024 : une animation au Pôle Enfance en partenariat avec notamment l'EHPAD, les Aînés, le CME. Des parcours organisés avec équipements type tri-porteurs permettront de circuler dans le bourg de la Commune.

Le samedi 1^{er} juin : une randonnée pédestre et cyclo, des animations autour du vélo et une conférence seront proposés.

Compte tenu des éléments exposés, le Conseil d'Administration décide de :

VERSER un don à la Prévention Routière 44 d'une valeur de 500€, compte tenu de leur engagement sur les actions à mener pendant ces journées.

ACHERETER des brassards fluorescents qui seront remis aux participants.

EMPRUNTER des équipements roulants auprès de plusieurs organismes :

- ✓ Vélos fous et rosalie ainsi que des prestations d'animation auprès de la Solid' – Clisson (375€ + frais déplacement + location 15€/vélo)
- ✓ 1 triporteur au garage Pluchon automobiles - Aigrefeuille s/Maine
- ✓ 4 triporteurs à l'EHPAD l'Orée d'Anjou de Landemont (50€/triporteur soit 200€)
- ✓ 2 Pinos Hase auprès de Locapino - Clisson
- ✓ Equipements auprès d'Agir contre la Maladie
- ✓ Matériel auprès de la Prévention Routière 44

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget fonctionnement du CCAS.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Vice-Présidente,
Michelle BROSSET.

Accusé de réception en Préfecture :
Date de signature :
Date de réception :



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Michelle Brosset".

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GORGES

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de GORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Michelle Brosset.

Etaient présents :

Mmes BROSSET Michelle, BULTEAU Madeleine, DEFONTAINE Isabelle, LEBAS Martine, LEBRETON Marie-Annick, PAVAGEAU Dominique, BONNET Christian, GRIMAUD Bernard,

Etaient absents excusés : Mmes PETITJEAN Eliane, OULLIER Cynthia, MM HARDY Jacques, MEYER Didier, POUTEAU André,

Secrétaire de séance : Bernard Grimaud

Date de convocation : 19 mars 2024

Nombre de membres : 13 en exercice - 8 présents
- 8 votants

Objet : Sortie Aînés 2024

Michelle Brosset propose à l'assemblée de renouveler en 2024 une Sortie pour les Aînés de Gorges. Après échange, il est proposé de retenir les Floralies au Logis de la Chabotterie (à St Sulpice le Verdon). L'entrée au parc s'élève à 16,50€/personne. La réservation d'un bus pour le transport s'élève à 516 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Comité décide de :

DECIDE l'organisation d'une Sortie séniors de Gorges aux Floralies 2024, le mardi après-midi 21 mai prochain. En fonction des inscriptions, le transport en bus sera retenu. Si le nombre d'inscription est faible un covoiturage sera recherché. Au retour des Floralies, un temps convivial sera proposé salle du Cep de Gorges.

FIXE la participation auprès des participants à 20€ pour les personnes de Gorges et 32€ pour les personnes hors commune. Le solde sera pris en charge par le CCAS.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget fonctionnement du CCAS.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Vice-Présidente,
Michelle BROSSET.

Accusé de réception en Préfecture :
Date de signature :
Date de réception :



A handwritten signature in black ink, appearing to be "MBrosset".

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GORGES

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de GORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Michelle Brosset.

Etaient présents :

Mmes BROSSET Michelle, BULTEAU Madeleine, DEFONTAINE Isabelle, LEBAS Martine, LEBRETON Marie-Annick, PAVAGEAU Dominique, BONNET Christian, GRIMAUD Bernard,

Etaient absents excusés : Mmes PETITJEAN Eliane, OULLIER Cynthia, MM HARDY Jacques, MEYER Didier, POUTEAU André,

Secrétaire de séance : Bernard Grimaud

Date de convocation : 19 mars 2024

Nombre de membres : 13 en exercice - 8 présents
- 8 votants

Objet : Budget primitif 2024

Le budget primitif de l'année 2022 est présenté aux membres du CCAS.

Après en avoir délibéré, le Comité :

APPROUVE le budget primitif du CCAS, au titre de l'année 2022, s'équilibrant comme suit :

- Section de fonctionnement en dépenses et en recettes : 88.845,86 €
- Section d'investissement en dépenses et en recettes : 4.325,12 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Vice-Présidente,
Michelle BROSSET.

Accusé de réception en Préfecture :
Date de signature :
Date de réception :



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Michelle Brosset".



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GORGES

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de GORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Michelle Brosset.

Etaient présents :

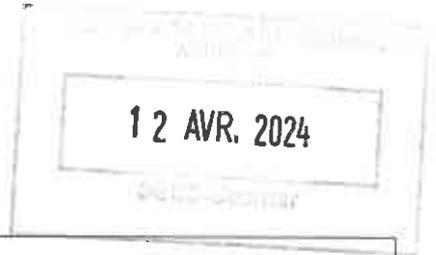
Mmes BROSSET Michelle, BULTEAU Madeleine, DEFONTAINE Isabelle, LEBAS Martine, LEBRETON Marie-Annick, PAVAGEAU Dominique, BONNET Christian, GRIMAUD Bernard,

Etaient absents excusés : Mmes PETITJEAN Eliane, OULLIER Cynthia, MM HARDY Jacques, MEYER Didier, POUTEAU André,

Secrétaire de séance : Bernard Grimaud

Date de convocation : 19 mars 2024

Nombre de membres : 13 en exercice - 8 présents
- 8 votants



Objet : Compte administratif 2023

Le comité délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Madame BROSSET Michelle, vice-présidente, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	<i>FONCTIONNEMENT</i>		<i>INVESTISSEMENT</i>	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'exercice	17 852,59	21 120,76	0,00	0,00
Résultat n		3 268,17		
Résultat n-1		58 202,69	-	3.325,12
Résultats de clôture		61 470,86		3.325,12

2° Constate que les résultats sont conformes au compte de gestion du Trésorier Principal Général du Syndicat ;

3 ° Arrête les résultats définitifs tels que résumés sur le document annexé.

4° Dit que l'excédent de fonctionnement sera affecté à la section de fonctionnement 2024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Vice-Présidente,
Michelle BROSSET.

Accusé de réception en Préfecture :
Date de signature :
Date de réception :



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GORGES

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de GORGES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Michelle Brosset.

Etaient présents :

Mmes BROSSET Michelle, BULTEAU Madeleine, DEFONTAINE Isabelle, LEBAS Martine, LEBRETON Marie-Annick, PAVAGEAU Dominique, BONNET Christian, GRIMAUD Bernard,

Etaient absents excusés : Mmes PETITJEAN Eliane, OULLIER Cynthia, MM HARDY Jacques, MEYER Didier, POUTEAU André,

Secrétaire de séance : Bernard Grimaud

Date de convocation : 19 mars 2024

Nombre de membres : 13 en exercice - 8 présents
- 8 votants



Objet : Adoption du compte de gestion 2023

Le Conseil d'Administration,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1 ° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 ° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3 ° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Vice-Présidente,
Michelle BROSSET.

Accusé de réception en Préfecture :
Date de signature :
Date de réception :



A handwritten signature in black ink, appearing to be "MBrosset".